

Communiqué de presse

Le 7 octobre 2024



Mon espace santé :

15 millions d'assurés ont déjà activé leur carnet de santé numérique et près de 500 000 s'y connectent chaque semaine.

Moins de trois ans après son lancement, **Mon espace santé** s'est installé comme le carnet de santé numérique de très nombreux assurés : ils sont désormais plus de 15 millions à avoir effectivement utilisé ce service parmi les assurés possédant un profil **Mon espace santé** (plus de 95% de la population française). Activer **Mon espace santé**, c'est pouvoir stocker ses informations et les partager avec les professionnels de santé de son choix mais aussi accéder à de nombreuses fonctionnalités utiles au suivi de sa santé, en un seul et même endroit, sécurisé et facile d'utilisation.

Mon espace santé s'est installé dans le quotidien des assurés

Ouvert pour plus de 95% des assurés sociaux, **Mon espace santé est activé par environ 500 000 d'entre eux chaque mois**.

Lancé en janvier 2022 par l'Assurance Maladie et le ministère chargé de la santé, **Mon espace santé** est un service aujourd'hui activé par **15 millions de personnes, soit près d'1 assuré sur 5 en France**. Parmi les personnes de 60 ans et plus, cette proportion est plus élevée (activation par 1 assuré sur 4).

Les assurés l'ayant activé l'utilisent régulièrement : **près de 500 000 personnes s'y connectent chaque semaine et plus de 40% des utilisateurs de l'application y reviennent d'un mois sur l'autre, témoignage de son utilité pour suivre au quotidien sa santé.**

Par ailleurs, **ils sont plus de 4 millions** à avoir téléchargé l'application mobile **Mon espace santé** et à l'avoir adoptée avec une note moyenne de 4,6/5 sur les stores.

Aujourd'hui, Mon espace santé est devenu le service de référence pour consulter ses données de santé et les partager avec ses professionnels de santé. On peut y retrouver ses comptes rendus de biologie ou d'imagerie, ses prescriptions de médicaments, et tous les documents utiles au suivi de sa santé. Ainsi, **plus**

d'un document de santé sur deux est envoyé aux patients dans Mon espace santé par les professionnels et établissements de santé, soit près de 270 millions de documents alimentés sur les 12 derniers mois. Cette dynamique s'accélère et embarque de plus en plus de professionnels chaque mois avec des efforts massifs portés par le programme Ségur numérique pour connecter tous les logiciels des professionnels de santé afin qu'ils puissent partager des données de santé facilement et de manière sécurisée.

Pour Marguerite Cazeneuve, directrice déléguée à la gestion et l'organisation des soins de la Cnam : « *Mon espace santé, c'est d'abord la mise à disposition d'un carnet de santé numérique pratique et sécurisé à tous les français qui le souhaitent : 15 millions de personnes l'ont déjà adopté dans leur vie quotidienne. La force de Mon espace santé, c'est que chacun peut utiliser ses fonctionnalités selon ses besoins, sa situation médicale, son parcours de soins. A l'hôpital, chez le médecin ou en pharmacie, il permet d'être mieux pris en charge, en partageant ses informations utiles avec ses professionnels de santé, toujours plus nombreux à alimenter et consulter Mon espace santé. »*

Pour Hela Ghariani, coresponsable du numérique en santé au Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (DNS) : « *Rendre chacun davantage acteur du suivi de sa santé, c'est l'ambition première de Mon espace santé. Aujourd'hui, cet objectif est en passe d'être réussi puisque chaque jour de plus en plus de Français activent leur profil et se saisissent des fonctionnalités variées qu'offre Mon espace santé : partager ses documents avec les professionnels de santé de son choix, échanger avec eux via la messagerie sécurisée ou encore consulter l'agenda pour visualiser ses rendez-vous de dépistage ou de prévention à prendre, pour soi ou ses enfants. »*

Activer Mon espace santé pour accéder à l'ensemble de ses fonctionnalités

Au-delà du dossier médical où sont stockés ses documents de santé, activer Mon espace santé permet d'accéder à d'autres fonctionnalités - clés :

- Le **profil médical** pour renseigner des informations qui permettent de faire connaître sa situation médicale (maladies, traitements) et facteurs de risques (antécédents familiaux, allergies...) afin de faciliter sa prise en charge par les professionnels de santé.
- La **messagerie** pour communiquer avec les professionnels de santé en toute sécurité.
- Le **catalogue de services** pour retrouver une sélection d'applications santé de confiance (33 sont actuellement disponibles) et prochainement échanger les données de son choix avec Mon espace santé (ex. les données de sa montre connectée).
- L'**agenda** où chacun peut retrouver, en un seul et même endroit, un **calendrier prévisionnel rassemblant tous les rendez-vous importants pour le suivi de sa santé, et de celle de sa famille** : examens, dépistages ou vaccinations à venir et à réaliser selon l'âge, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants.

Mon espace santé évolue en continu pour apporter encore davantage de services personnalisés aux patients (rappels des dépistages, examens obligatoires de l'enfant, etc.).

Un service vivant au cœur de la relation patient-soignant

Au quotidien, Mon espace santé permet de faciliter son suivi médical et son parcours de soins dans de nombreuses situations, par exemple :

- **Patient ayant une intervention chirurgicale** : il peut partager son dossier médical avec l'ensemble des professionnels (médecin, chirurgien, anesthésiste, infirmière) le suivant tout au long de son épisode de soin. Son ordonnance de sortie peut ainsi être facilement transmise via sa messagerie sécurisée à la pharmacie de son choix pour sa préparation en amont.

- **Patient atteint de diabète** : il peut par exemple inscrire ses RDV à prendre pour les examens de contrôle annuel (fond d'œil, bilan rénal) dans son agenda avec des rappels. Il peut facilement partager ses résultats avec l'endocrinologue qui le suit en amont d'une consultation.
- **Femme enceinte** : elle peut stocker sur Mon espace santé ses échographies et les résultats des examens pré-nataux, et les transmettre facilement à la maternité qui la suit. Grâce à son agenda, elle peut aussi recevoir des rappels pour ses rendez-vous de suivi et vaccinations recommandées.

Pour Franck Roung, généraliste à Nancy (54) « Mon espace santé est un outil qui facilite véritablement l'accès aux informations médicales essentielles des patients. Grâce à lui, lorsque je reçois de nouveaux patients en consultation, je peux immédiatement consulter des documents utiles à leur prise en charge, comme des ordonnances ou des résultats d'analyse, par exemple.

D'ailleurs, dès que je commence leur suivi en tant que généraliste traitant, je crée ou mets à jour leur volet de synthèse médicale, un résumé de leur situation médicale qui est intégré dans leur profil Mon espace santé et peut ensuite être partagé avec d'autres professionnels de santé.

De plus, lors des consultations, je peux transmettre automatiquement aux patients leurs prescriptions via Mon espace santé. »

15 millions de personnes ont activé Mon espace santé, et vous ?

De fin septembre à la mi-février, 32 millions d'assurés possédant un profil Mon espace santé recevront un e-mail de l'Assurance Maladie pour les inciter à activer le service et profiter de ses fonctionnalités.

Pour éviter toute tentative de phishing, les assurés sont invités à bien vérifier que l'émetteur du mail est : **ne-pas-repondre@monespacesante.fr** Pour rappel, Mon espace santé est un service gratuit mis à disposition de l'ensemble des bénéficiaires d'assurance maladie français. Il ne sera jamais demandé de compléter des coordonnées bancaires pour l'activer.

A propos de l'Assurance Maladie

Depuis 75 ans, l'Assurance Maladie joue un rôle majeur au service de la solidarité nationale en assurant la gestion des branches Maladie et Accidents du travail et Maladies professionnelles du régime général de la Sécurité sociale. Afin de pouvoir protéger durablement la santé de chacun, à chaque étape de la vie, elle agit en proximité auprès de l'ensemble des acteurs, assurés, professionnels de santé, entreprises, institutionnels... et crée les conditions pour assurer collectivement la pérennité du système. Acteur pivot du système, elle œuvre au quotidien pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins, pour accompagner chaque assuré dans la préservation de sa santé et pour améliorer en permanence l'efficacité du système. Elle s'appuie pour cela sur l'expertise de ses plus de 80 000 collaborateurs, répartis sur l'ensemble du territoire au sein de la Caisse nationale et des 102 caisses primaires d'assurance maladie, des 16 directions régionales du Service médical, des quatre caisses générales de sécurité sociale (CGSS) et de la caisse de sécurité sociale (CSS) dans le cas de Mayotte, des 20 caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et des 13 unions de gestion des établissements de caisse d'Assurance Maladie (Ugecam) qui partagent le même mot d'ordre au service de la santé de tous : AGIR ENSEMBLE, PROTEGER CHACUN.

A propos de la délégation au numérique en santé

La Délégation au numérique en santé (DNS) assure le pilotage de la feuille de route du numérique en santé et de l'ensemble des chantiers de transformation du numérique en santé avec ses partenaires. La DNS est rattachée directement à la ministre de la santé et de l'accès aux soins et au ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure un pilotage resserré de l'Agence du Numérique en Santé.

Contacts presse :

Assurance Maladie

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Léo Leroy – 01 72 60 19 89

Clara Goutaudier – 01 72 60 15 62

Délégation au numérique en santé

Marion Février

marion.fevrier@sante.gouv.fr

06 08 77 61 02

Si vous souhaitez vérifier l'authenticité du communiqué de presse en pièce-jointe, il vous suffit de cliquer [sur le site d'Augure](#) ou [sur le site de KeeeX](#) et de glisser ou télécharger la pièce jointe. En retour, un message contenant une coche verte indiquera que ledit document a bien été déposé par le service de presse de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, confirmant ainsi son authenticité. Dans le cas contraire, la coche est rouge